



« Opération Hirondelle » 1953-1958, retour sur une stratégie coloniale (première partie)

ALI YERO Souleymane

Département d'Histoire

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université Abdou Moumouni de Niamey-Niger

BP: 418

Email: saliyero@yahoo.fr

Tel: +227 96 55 86 17

Abstract

"Operation Hirondelle" (Operation Swallow) refers to the logistics system that facilitated the evacuation of Niger's agricultural and pastoral exports specifically peanuts via the port of Cotonou. In return, it ensured the transport of a portion of imported goods destined for the colony of Niger. The operation relied primarily on the Zinder-Parakou road, followed by the railway connecting Parakou to the port of Cotonou (Hadari, 1991: 76). This study examines this colonial strategy known as "Operation Hirondelle."

It aims to make a modest contribution to the understanding of the operation. Its primary objective is to analyze the historical factors behind the implementation of Operation Hirondelle and its actual impact on the colony and its populations. A wide range of materials was used, including academic works (Master's theses and doctoral dissertations) and credible scholarly literature. These sources are supplemented by archival documents and field surveys involving producers, drivers, traders, exporters, and others

Keywords:

Operation Hirondelle, peanuts, agricultural production, export, agro-silvo-pastoral products.

INTRODUCTION

Le Niger est un vaste pays enclavé qui couvre une superficie de 1.267.000 Km². Une vive rivalité a opposé au cours de la conquête coloniale la France et le Royaume uni. Finalement, le partage entre les deux puissances coloniales a abouti à la création de deux territoires distincts. L'un au sud, de la *ligne Say- Baraoua*¹ appartenant à la Grande Bretagne et l'autre au nord de ladite ligne pour la France. Celui-ci devient troisième territoire militaire en 1911, puis colonie française en 1922. Ce vaste territoire est entouré par au moins quatre pays ayant un accès direct à la mer. En effet, les différents ports limitrophes sont : Alger distant de 2588 km, Tripoli 2424 km, Dakar de 2113 km, Abidjan de 1.134 km, Lagos de 1157 km, Lomé de 1072 km, et enfin Cotonou, le port le plus proche, 1036 km. Ces distances illustrent l'éloignement du pays des ports qui constituent les points névralgiques du commerce international dans lequel le Niger s'est engagé. Le port le plus proche du Niger est celui de

¹ Ligne de partage entre les possessions anglaises et françaises. Au nord de cette ligne se trouve le territoire appartenant à la France et au sud celui de la Grande Bretagne

Cotonou situé aussi à plus de mille (1000km) de la capitale du Niger. L'exploitation de la colonie fut accompagnée du développement des cultures de rentes parmi lesquelles le coton, le Niébé, la canne sucre. (Sanchez, 1973 : 1). C'est surtout la production de l'arachide qui a retenue l'attention du pouvoir colonial. A l'époque les principaux produits d'exportation du Niger étaient le Coton et l'arachide. A l'exception de ces deux cultures, la colonie du Niger ne disposait pas d'autres ressources importantes. L'exportation de ces produits se faisait par le port de Lagos via Zinder et Kano. 1946, en raison de la forte demande de matières oléagineuses en Europe, l'autorité coloniale en fait une de ses préoccupations majeures : on assista alors à une politique de promotion des cultures de rente. Cette logique qui visait à rendre plus rentable l'exportation des produits agro- sylvo pastoraux en général, et l'arachide en particulier amena la France (déjà en difficulté avec la Grande Bretagne pour l'évacuation de l'arachide) à mettre en œuvre une nouvelle stratégie d'exportation : « L'opération Hirondelle ». (Grégoire, 1990 : 57). *Qu'est-ce que l'Opération Hirondelle ?* L'Opération Hirondelle est le nom donné à l'organisation qui a permis l'évacuation des produits agro-pastoraux exportés par le Niger, en particulier l'arachide via le port de Cotonou. Elle assurait en retour la montée d'une partie des marchandises importées destinées à la colonie du Niger. Elle reposait principalement sur l'utilisation de la route Zinder-Parakou, puis du chemin de fer qui reliait cette dernière localité au port de Cotonou.(Hadari, 1991 :76). La présente étude s'interroge sur une stratégie colonial « l'Opération Hirondelle ».

Problématique et hypothèses du travail

Plus d'un demi-siècle après les indépendances, les séquelles de cette opération sont perceptibles. Elle a complètement transformé le paysage de transport terrestre au Niger. Encore de nos jours, les transports des produits agro- pastoraux ainsi que des produits miniers passent par le port de Cotonou. Cette opération mise en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a laissé des traces indélébiles. En somme, la question centrale qui mérite d'être posée à notre avis est:

Quel a été l'impact véritable de cette stratégie colonial sur le développement socio- économique du Niger ? De cette question centrale découlent un certain nombre de questions secondaires :

- dans quel contexte historique cette opération a- t- elle été mise en place ?
- quelles ont été les causes politiques, idéologiques et les mécanismes de mise en œuvre de l'Opération Hirondelle ?
- quel a été l'impact socio- économique pour les populations et les hommes d'affaires nigériens ?

Quelques hypothèses de départ peuvent être formulées :

- Le contexte politique et idéologique marqué par les rivalités franco-anglaises nées de la conférence de Berlin (1884- 1885), ont créé un climat incompatible avec l'usage du territoire britannique comme lieu de transit pour les produits français arachidières et le cheptel.
- L'Opération Hirondelle n'a pas été rentable pour la colonie du Niger ;
- L'Opération Hirondelle a eu des impacts sur les populations et les hommes d'affaires nigériens.

Le présent travail se veut une modeste contribution à la connaissance de ladite opération. Son objectif principal est d'analyser les facteurs historiques à l'origine de la mise en place de

l'Opération Hirondelle et l'impact réel sur la colonie et ses populations. La documentation disponible et l'analyse des données permettent de subdiviser le texte comme suit :

- (1) Contexte historique, géographique et socio politique de l'exportation des produits agropastoraux ;
- (2) Les conditions de la mise en œuvre de l'Opération Hirondelle,

I. Contexte historique, géographique et socio-politique

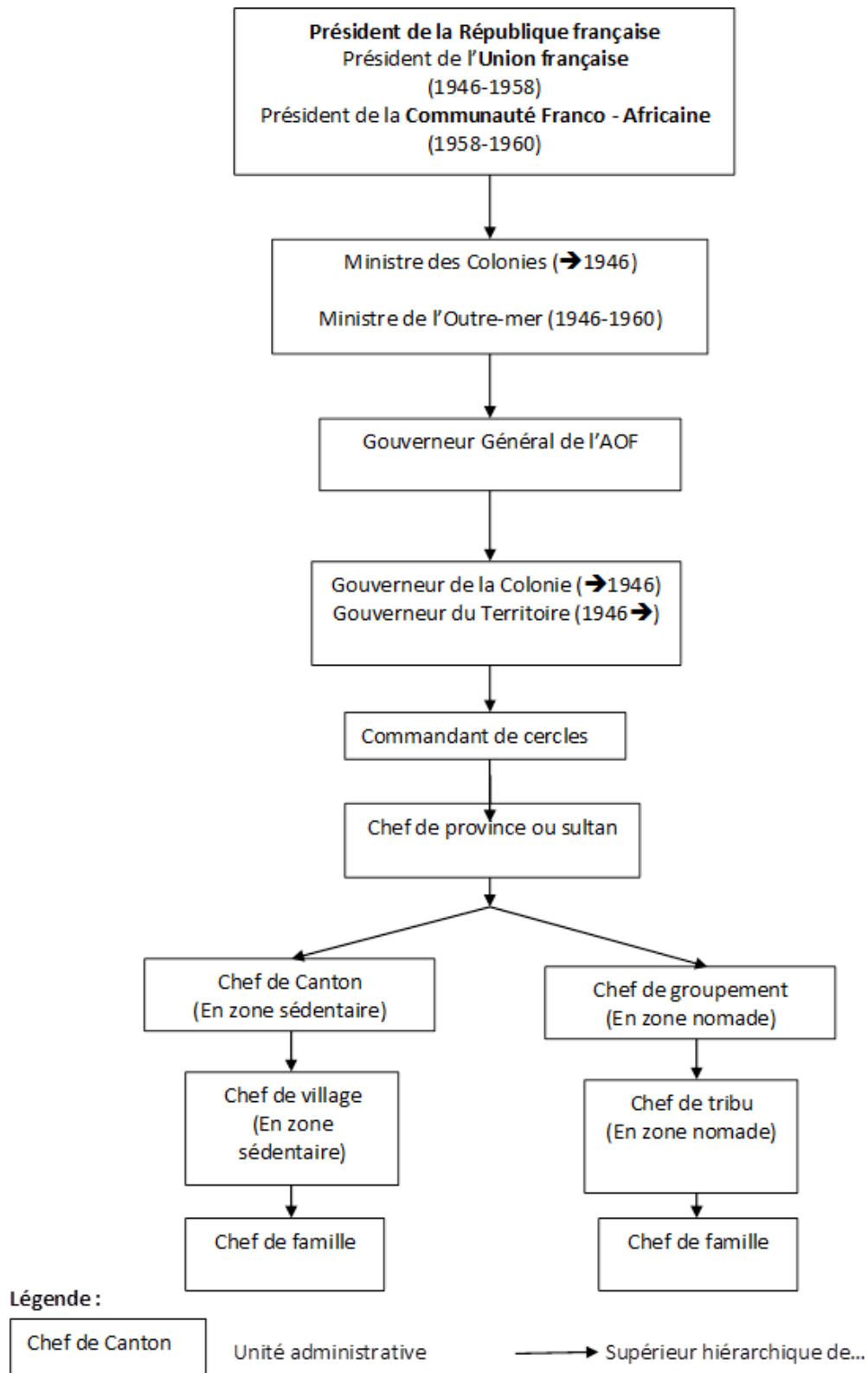
1.1. Contexte historique

C'est en 1946 que le Niger a acquis une représentation politique, tant au niveau local qu'au sein de la République française. A cette date, il a cessé d'être une colonie pour devenir un territoire d'Outre-mer, membre de l'Union française. On assista à la mise en place sur le plan local d'une assemblée, le « conseil général », érigé pour la première fois sur le modèle des assemblées des départements français (décret du 25 octobre 1946). Il faut attendre le 6 février 1952 pour voir le Conseil général se transformer en assemblée territoriale. (Gobi, 2002 :17). Le découpage administratif comprenait de la base au Sommet : les postes, les secteurs, les cercles, les résidences, les régions. Par la suite ce découpage se limitait après la pacification du pays dans les années 1930, aux cercles divisés en subdivisions. (Kimba, 1999 : 281). L'organigramme qui suit permet de montrer la hiérarchie administrative du Niger durant la période coloniale.

Figure 1 : le maillage administratif de l'Empire français

Next page...

Figure 1 : le maillage administratif de l'Empire français



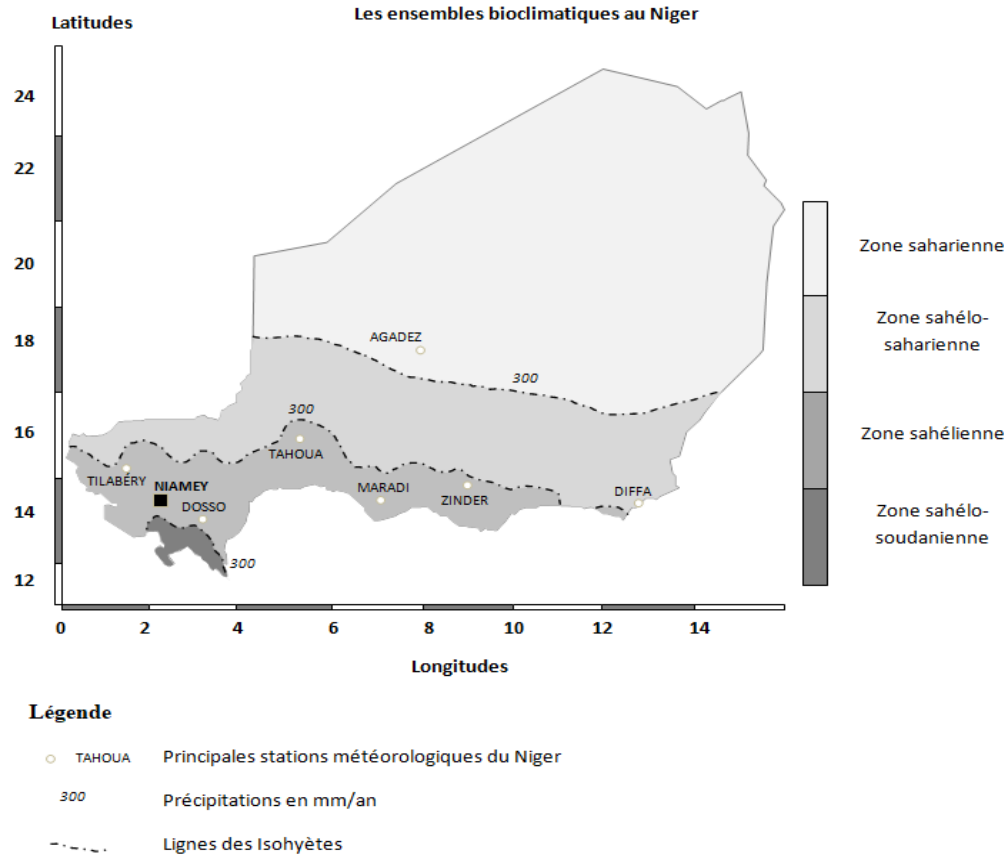
Source : synthèse Kimba I et Djibo M. : Histoire de l'espace nigérien, Etat des connaissances, actes du premier colloque,

L'organisation administrative et politique de la colonie du Niger entre 1950-1960 se caractérisait par la consolidation de la formation de la colonie du Niger réalisée depuis 1922. Le pouvoir colonial installé transforma les chefferies traditionnelles en une sorte de courroie de transmission de ses ordres. La chaîne administrative se présentait comme indiqué selon l'organigramme ci-dessus. Cet organigramme nous montre que le territoire était divisé en cercles. Ces cercles sont dirigés par des commandants en collaboration avec les chefferies traditionnelles sous les ordres d'un Gouverneur de la colonie qui dépend lui aussi du Gouverneur général de l'AOF. Le Gouverneur général de l'OAF, lui-même étant sous la responsabilité du Ministre des colonies. Ce dernier aussi rendait compte au gouvernement, lequel se trouve sous l'autorité du président de la République française. En 1946, l'union française prévoit l'institution d'un conseil général de territoire d'outre-mer avec la participation des ressortissants des colonies. L'année 1947 est marquée par la création des partis politiques parmi lesquels, on peut noter PPN RDA section du Niger de Diori Hamani ; le SAWABA de Djibo Bakry. Plus tard, la loi cadre de 1956, consacra l'institution d'une vice-présidence de conseil réservée à un ressortissant de la colonie. C'est ainsi que Djibo Bakary fut élu vice-président du conseil du territoire. L'administration de la colonie a connu une évolution vers une autonomisation progressive. On note la création de l'assemblée territoriale qui discutait les grandes orientations économiques de la colonie. Sur le plan social, la société commençait à connaître les premières mutations en adoptant des nouveaux modes de vie. Les populations de l'Est où certaines compagnies commerciales s'installèrent commencèrent à s'adonner au commerce. Cette tendance est surtout encouragée par les difficultés du monde paysan liées aux crises de production. En effet, les années 1950 furent marquées par des grandes crises alimentaires comme *Garo Djiré* 1951-1952. De ce fait, la période allant de 1950- 1960 est marquée par une évolution vers les cultures d'exportation en accordant une grande importance à la traite arachidière. A partir de 1953, le Niger tenta de se libérer de sa dépendance vis-à-vis du Nigeria en organisant « l'Opération Hirondelle » pour le transport de ses importations et exportations vers le Dahomey. Il est important de rappeler que la campagne arachidière de 1950 fut gênée par une mauvaise répartition de la pluviométrie et par le manque de semences. La famine de 1950 a eu des fortes répercussions sur les producteurs. La libéralisation des prix en octobre avait attisé la concurrence des maisons exportatrices. A tous ces facteurs s'ajoute le contexte de la guerre de Corée qui favorisa une forte demande des matières oléagineuses. Ainsi le prix de la tonne d'arachide doubla presque entre le Niger et Nigeria. Elle était de 26.000 francs CFA au Niger alors qu'au Nigeria, où les cours étaient bloqués la tonne vrac fut fixée à 14.000 francs CFA. Cela eut pour conséquence de drainer au Niger une partie de la production du Nigeria du Nord estimée à 11.000 tonnes décortiquées. Ce trafic irrita tant les Britanniques (dont la récolte avait été mauvaise) qu'en réaction ils laissèrent en souffrance à Kano un tonnage important des arachides destinées à la France. Mieux, au fil des ans, le volume du transport s'accroissant les difficultés d'évacuation de même s'aggravèrent pour la *Nigerian Railway*. Elle était aussi affectée régulièrement par des mouvements de grève. Les répercussions pour le Niger de cette situation étaient donc préoccupantes : elle menaçait son approvisionnement et risquait de limiter sa production arachidière. N'était-il donc pas nécessaire de trouver une formule de rechange ? Comme le chemin de fer du Dahomey à l'inverse de celui du Nigeria éprouvait de sérieux embarras de trésorerie du fait d'un faible volume des marchandises à transporter et la concurrence de la route nigériane, l'administration créa l'Opération Hirondelle. (Moumouni, 1999 :506-511). En somme, on peut dire que c'est dans un contexte social national et international favorables que l'Opération Hirondelle a été lancée. Il faut noter que, le cadre géographique s'y prêtait aussi.

I.2. Cadre géographique

I 2.1 Les zones de cultures d'exportations.

Figure 2 : Les ensembles bioclimatiques favorables aux cultures de rente



Source: Conception ALI YERO, réalisation Erwan BERTHO, 2023.

Les zones qui sont consacrées aux cultures d'exportations s'étendent d'une manière générale sur toute l'étendue du territoire nigérien. Les principales cultures sont localisées à l'Ouest, au Centre et à l'Est. Par exemple l'arachide, comme le souligne M. : « [...] l'arachide fut introduite en 1907, dans le Damargou, puis essayée méthodiquement dans toute l'étendue du territoire, y compris à Agadez et Bilma. Les résultats furent inégaux dus, soit à la sécheresse en certains endroits, soit aux termites et aux rats en d'autres. Les années de bonne pluviométrie encouragèrent donc, l'administration à pousser à sa culture y compris là où elle n'était pas pratiquée, notamment dans les cercles de Niamey, Dosso, Tillabéry, Konni, Tahoua et Manga. Convaincue de son importance, l'administration coloniale affirma dans ses premiers rapports que l'arachide pouvait pousser partout, puis réalisait au fil des expériences, et surtout à la suite des sécheresses que la zone favorable se limitait à celle frontalière du Nigeria. Elle resta néanmoins convaincue que l'arachide au Niger deviendrait une grande culture d'exportation dès que le désenclavement du territoire par le rail serait assuré. (Moumouni, 1999 :67). Mamadou, (1982), pour sa part, parle des régions productrices des arachides. Il en dénombre dix qui sont situées selon lui au Centre Est et à l'Ouest du pays. Pour le centre, il s'agit de : la région de Birni n'konni, Madaoua, Maradi, Tessaoua, Zinder, Magaria, et Gouré.

C'est là la ceinture productrice de la grande partie de la production arachidière du pays. Pour les arrondissements de Maradi, Tessaoua, et Magaria, la culture de l'arachide présentait une importance particulière pour l'existence des populations. Elle constituait la première source de revenu permettant de s'acquitter de l'impôt. Elle représentait le 1/3 de la production totale agricole. (Mamadou, 1982 :8). Les autres cultures d'exportations comme le coton, la canne à sucre l'oignon *etc.*, sont produites particulièrement dans les mêmes aires. Toutefois, certaines localités se sont distinguées comme Gaya pour le coton, Dogon Doutchi et Matamey pour la canne à sucre, sésame à Tillabéry, oignon à Galmi et Konni. En somme, la bande de production et d'exportation des produits agro- pastoraux se présente sous forme de croissant lunaire qui s'étend de Tillabéry à l'Ouest au voisinage du Lac Tchad dans la région de Diffa, à l'Est. Il reste que, ces régions productrices sont éloignées des principaux ports d'exportation. En effet, le Niger est un pays continental qui a comme contrainte principale son enclavement par rapport aux différents accès aux mers, principales zones du commerce international. L'éloignement du pays des côtes joue un rôle déterminant dans son développement économique et social.

1.3. Les mesures prises pour la promotion de l'exportation des produits agro-pastoraux

Plusieurs mesures ont été prises pour promouvoir les cultures d'exportation dans la colonie. Ainsi avec M. Moumouni (1999), nous apprenons que le gouverneur de la colonie Jules Brevié avait décidé de développer l'arachide dans les autres régions du territoire en distribuant 14,5 tonnes dans les villages des cercles de Tillabéry, Niamey... (Moumouni, 1999 :107). Plusieurs autres tentatives furent menées pendant plusieurs années sans succès. La culture de l'arachide devenait difficile à l'Ouest. En revanche, à l'Est, elle prospérait dans les cercles de Maradi et Zinder. Ce qui conduisit le gouverneur Choteau à écrire au commandant de cercle de Maradi ce qui suit :

« [...] Il convient que vous interveniez auprès des chefs de cantons, des chefs de villages et ceux-ci auprès des cultivateurs pour intensifier la culture de l'arachide en augmentant les superficies cultivées, sans nuire bien entendu aux cultures vivrières nécessaires à l'alimentation de nos administrés et aux services locaux et des troupes [...] ».
(Moumouni, 1999 :229).

Il ajoute aussi que le gouverneur Tellier, remplaçant Blancher, qui avait quelque moment déconseillé la culture de rente, pour sa part, exhorte à la culture de l'arachide. Il écrit :

« [...] il est d'une nécessité plus pressante que jamais de donner, aux indigènes toutes facilités susceptibles de leur permettre d'acquérir l'argent qui va leur être nécessaire pour s'acquitter de leurs contributions, ainsi que pour assurer leur subsistance et leur habillement. Pour cela vous avez le devoir absolu d'encourager toutes les initiatives, comme toutes les cultures au premier rang desquelles vient l'arachide [...] ».
(Mahamane, 1999 :231-232).

H Gandah (1977), pour sa part, nous apprend aussi que l'administration coloniale favorisait délibérément la liaison entre vente d'arachide et achat de produits manufacturés importés. Il rapporte que dans le rapport du 4/9/1943 du chef de subdivision de Tessaoua, il est écrit :

« [...] l'arachide a été poussée, elle aurait pu l'être davantage. On doit en faire trois fois plus l'année prochaine, on peut en faire cinq fois si les étouffes arrivent à temps au moment de la traite [...] ».

Ces quelques mesures montrent qu'il y eut belle et bien des initiatives incitatives pour la production des arachides au Niger. La volonté politique va s'affirmer avec la création de la Société d'Exploitation des Produits Arachidiers du Niger (SEPANI). L'action en faveur de l'arachide permit l'exportation, chaque année, de quelques tonnes au Nigeria. Cette promotion de la culture de l'arachide entraîne une hausse des rendements (Moumouni, 1999 :67). Ces mesures contribuèrent certainement à l'évolution des productions et des exportations au fil des années.

I.4 Les principaux produits d'exportation

I.4.1 Les produits agricoles.

Parmi les principaux produits agricoles d'exportation du Niger on peut noter :

- *L'arachide.*

Même si la culture de l'arachide existait avant la colonisation, c'est surtout avec celle-ci qu'elle fut introduite dans certaines régions et intensifiée dans les anciennes zones de production, notamment Zinder et Maradi. Elle a été la principale culture, voire le premier produit d'exportation de la colonie, puis de la jeune république indépendante. Elle a hissé le Niger au troisième rang en Afrique après le Nigeria et le Sénégal dans les années 1970. Les cultures industrielles étant nécessaires pour l'exportation, les efforts furent concentrés sur l'arachide et le coton conformément aux instructions du gouverneur Jules Brévié. L'arachide fut privilégiée par rapport au coton et au tabac. Sa demande étant forte sur le marché de Kano qui absorbait le 9 /10 des exportations du Niger. Brévié avait décidé de développer l'arachide dans les régions déjà productrices de Maradi et de Zinder et de l'implanter dans la vallée du Niger (Moumouni, 1999 :107). Pendant la période coloniale, et même après, l'arachide fut la principale culture d'exportation du pays devant d'autres produits comme le coton, la gomme arabique, etc.

- *Le coton.*

Bien que sa production ne couvre pas les besoins de la colonie, le coton ne bénéficia pas du soutien politique et financier consenti pour l'arachide. Son développement intervient dans les années 1924 avec la création d'un service des textiles chargé de l'intensification et de l'amélioration des textiles. Dès lors l'administration coloniale s'intéressa au coton sans lui témoigner pour autant de zèle particulier. Le service de l'agriculture procéda à une prospection des terrains utiles et entreprit des essais avec des graines en provenance de l'Égypte, du Togo, et surtout du Nigeria. La production est restée cependant faible. Par exemple, en 1927, sur 7.170 hectares, la production est estimée seulement à 600 tonnes de coton égrenés. La culture est restée surtout familiale. Le producteur produit tout juste pour les besoins de sa famille. En fait l'exportation du mil de l'arachide et des animaux permettait le ravitaillement du Niger en tissus anglais suffisant pour dispenser la population d'une culture aussi exigeante que le coton. (Moumouni, 1987 : 106- 109). Elle ne répondait qu'au besoin de l'artisanat local (Le coton était pourtant la seconde culture industrielle du Niger.) lorsque la Compagnie Française du Développement des Textiles a été chargée de la développer. Mais sa production sur une grande superficie n'a réellement commencé qu'en 1956. La culture du coton nécessite des conditions climatiques favorables (au moins une pluviométrie de 500mm) et un terroir adapté (sols

argileux de vallées) aussi a –t- elle été presque entièrement réalisée dans la région de Tahoua (la vallée de l'Ader-Doutchi- magna) et Maradi (notamment, dans la vallée de Goulbin Maradi), où la Compagnie Française du Développement des Textiles (CFDT), société à participation majoritaire de l'État français, installa en 1956, une usine d'égrainage dont la production est essentiellement destinée à l'exportation. Sa production dans un premier temps a rapidement augmenté puis atteint des niveaux satisfaisants au cours des années soixante. Les achats de coton auprès des producteurs se faisaient par l'intermédiaire de l'UNCC (Grégoire, 1990 :99). Il est intéressant de noter que, le développement du textile encouragé par la Compagnie Française du Développement des Textiles favorisa un regain d'intérêt pour la production cotonnière. Les populations vont par la suite s'intéresser à une autre culture favorable sur n'importe quel type de sol.

-Le Niébé

La culture du niébé peut se faire partout sur l'étendue du territoire nigérien. Autre fois négligée, sa production prend de l'importance à cause des années des sécheresses que le pays connaît. Sa culture fut encouragée progressivement. Il remplace l'arachide dont la production a reculé dans les années 1970. Ainsi en 1975 la SONARA a eu le monopole de la commercialisation et de l'exportation du haricot-niébé (Wake) dont la production effectua ces dernières années une poussée spectaculaire, surtout dans le Nord et l'Est du département de Maradi, où elle se substitua à l'arachide. Ce succès est dû à la diffusion d'une variété nouvelle (TN) 8863 appelés (Dan Cana)² mise au point en station et au développement des exportations vers le Nigéria. Sa collecte fut organisée de manière identique à celle de l'arachide (mêmes organismes-stockeurs) et toute transaction fut interdite en dehors des marchés officiels. La commercialisation ainsi effectuée ne représente cependant qu'un faible pourcentage de la production (Grégoire, 1990 : 110)

- La canne à sucre

La canne à sucre a été une des cultures de rentes importantes pour des localités comme Doutchi, dans la région de Dosso et Matamey dans la région de Zinder. Elle a été une source de revenu pour les producteurs qui grâce à sa culture peuvent s'acquitter de l'impôt sans grande difficulté. Elle permettait aussi aux paysans de disposer des ressources pour la prise en charge de certaines dépenses sociales comme les baptêmes et mariages. L'essentiel de la production est acheminée dans les grands centres urbains, pour être vendue à l'état brut. Les marchés locaux et extrarégionaux sont bondés de la canne à sucre pendant la saison. A Niamey, le marché de KataKo³ est le marché de référence en la matière. En général, la canne à sucre est très prisée par les différentes populations des villes comme des campagnes. L'exploitation industrielle de la canne à sucre a été une initiative des autorités un moment, il faut cependant relever que cette initiative a été très peu développée.

² Probablement du nom d'un grand commerçant à l'époque

³ *Initialement marché de blanches comme son l'indique en haussa, devient le marché de tous produits particulièrement des mangues, oranges ignames et la canne à sucre en fonction des périodes de l'année.*

- La gomme arabique

Le territoire nigérien dans l'ensemble est propice à la production de la gomme arabique. Elle est abondante dans les différentes brousses et se trouve le plus souvent à l'état sauvage. Elle est cueillie par les femmes, les enfants, et les bergers conduisant le bétail au pâturage. Les pouvoirs publics ayant compris qu'elle peut être une source importante de devise encouragea son exportation. La production a commencé officiellement en 1947. Et le plan de développement économique et social de 1948, prévoyait, outre la production des 100.000 hectares de gommerais domaniales, une reconstitution d'environ 10000 hectares en 10 ans, soit une augmentation de 10 pour cent (100) de la production (soit sur 1000 tonnes de gommes exportées annuellement 100 tonnes, soit à raison de 20 000 francs la tonne de gomme, 2000.000 francs de 1948⁴.

La campagne de la gomme a brillamment commencé en 1947. Cependant la production de cette campagne est inférieure à la moyenne. Le contrôle des marchés a permis de relever cependant 240 tonnes. On peut lire sur un télégramme en date du douze mars 1948 (12 3 48) sous le N°102 que la traite de la gomme arabique pour la deuxième quinzaine de février était évaluée trente tonnes cent cinquante kilos au prix moyen de vingt francs le kilo. Un autre télégramme en provenance du gouvernorat de Niamey en date du 5 janvier 1948, faisait état de la vente courant du mois de décembre de seize mille deux cent kilos. Le prix payé entre 6 et 9 francs le kilogramme. Ainsi l'exportation de la gomme arabique fut –elle le monopole de la COPRO-Niger depuis sa création en 1962⁵.

-L'oignon

L'oignon fait partie des produits agricoles dont l'exportation rapporte aux producteurs et à l'État. C'est pourquoi le ministère du commerce s'est engagé depuis quelques années fermement à assurer la promotion de l'exportation des cultures telles que les oignons. Cette action est conforme à la politique générale du gouvernement consistant à encourager la diversification des produits agricole. Les conditions de production et de commercialisation sont très cycliques, entraînant ainsi des problèmes de transport, de stockage et des programmations. Néanmoins l'oignon a la possibilité de jouer un rôle de production et de commercialisation, important au niveau de l'économie nigérienne. (USAID, 1987 :40). Aujourd'hui l'oignon est l'une de production agricole qui rapporte d'importants revenus à la population et à l'État. La variété de Galmi est mondialement connue pour sa qualité.

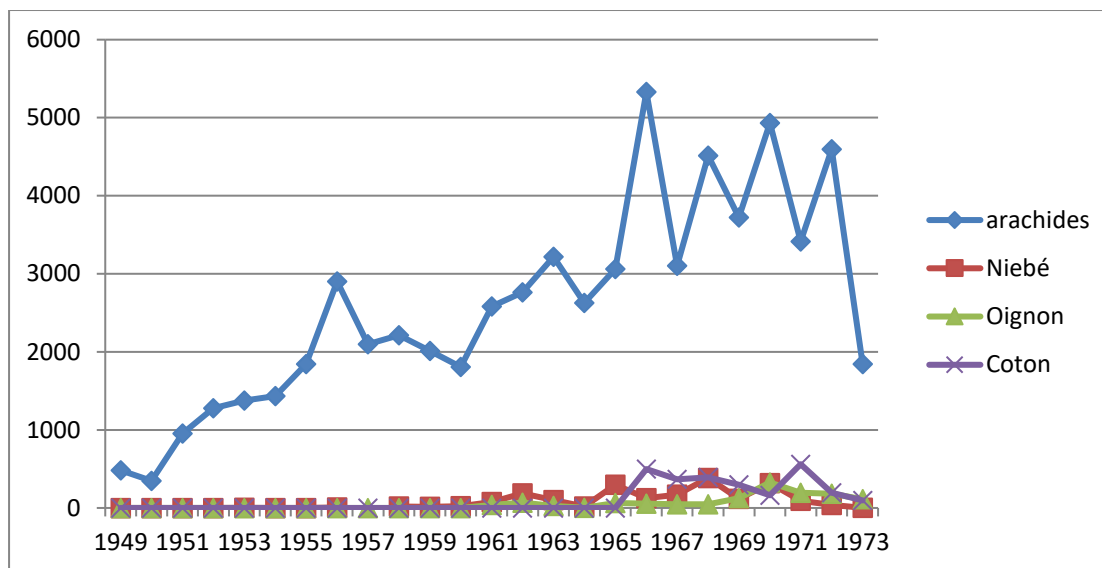
Figure 3: principaux produits agricoles d'exportation 1949-1973 (en milliards de FCFA

Next page..

⁴ ANN : 1Q51.1 Bureau des affaires économiques PDES, 1948)

⁵A.N.N.1Q47.5 Bureau des affaires économiques : traite de la gomme arabique campagne 1947-1948.

Figure 3: principaux produits agricoles d'exportation 1949-1973 (en milliards de FCFA)



Source : Ministères du Plan : annuaire statistique « Séries Longues » Direction de la statistique et de la démographie, Edition 1991, Niamey, p 162.

Ce graphique montre l'évolution de l'exportation des principaux produits. Il fait ressortir la prépondérance de l'importance de l'exportation de l'arachide. Les autres productions commencées tardivement prennent de l'importance aussi au fil des ans. Nous avons choisi de limiter cette série longue aux années 1973. Car à partir de 1974, le régime militaire du conseil militaire suprême (CMS), opta pour une autre stratégie, l'autosuffisance alimentaire qui mettra plus l'accent sur les cultures vivrières. Mais aussi parce que notre cadre chronologique s'arrête quelques années avant.

1.4.2. Les produits de l'élevage

Le secteur de l'élevage occupe le second rang dans les exportations après l'uranium. Avant, l'agriculture et l'élevage représentaient la principale source de devises pour le pays. Du point de vue pastoral, on admet que les groupements peuls, Toubou, bérabéri, targui et « protégés » qui réunissaient plus de 1 000 000 d'habitants en 1966, constituent l'élément dominant. Mais les éléments sédentaires (Zarma et Haussa) qui sont loin d'être cultivateurs purs, puisque tous possèdent des animaux domestiques, allant de quelques chèvres au troupeau de vaches laitières confiées aux bergers peuls pendant la transhumance. Mais à part l'exportation des arachides, les produits d'origine animale constituent la seule source de devise étrangère. Parmi ces produits, le commerce des cuirs et peaux occupe une place privilégiée fournissant à lui seul les devises en dehors de la zone franche. Les produits animaux représentent alors 60% du revenu national brut (Baza, 1966 :15). Le Niger était d'ailleurs classé à la 19ème place mondiale pour les exportations de bovins, à la 3ème pour les caprins et à la 15ème pour les ovins (FAO2003). Pourtant, les prix des produits agricoles et de l'élevage sont très peu rémunérateurs pour les producteurs, que ce soit les agriculteurs où les éleveurs. De plus, les filières de commercialisation sont insuffisamment développées dans le sens de certaines cultures de rente. L'exportation du bétail occupe une place de choix.

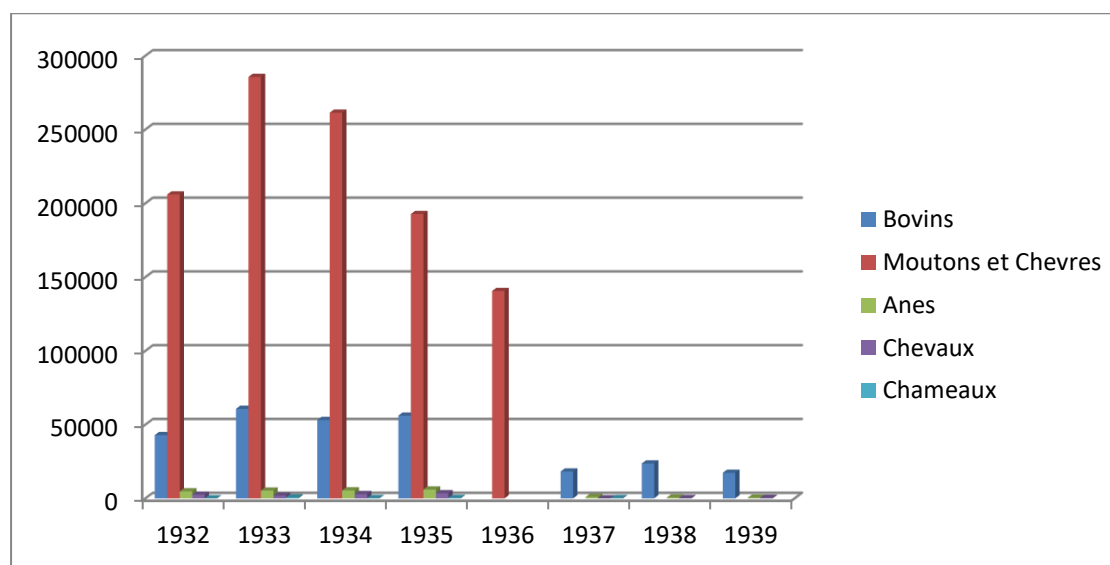
- Le bétail

Au sujet de l'exportation du bétail M. Moumouni(1987), indique que l'éleveur nigérien ne s'occupait pas de l'exportation. Celle-ci était pratiquée par des dioulas, par des Européens établis au Niger et par quelques maisons de commerce dont les principaux étaient les suivants en 1928 :

- Dufour : Zinder Gouré Tahoua et Niamey ; exportations à Kano de produits indigènes et importation de Kano des produits européens
- Personnaz et Gardin : Niamey, Tillabéry, Gaya, Soudan, Dahomey ; mêmes activités que Dufour
- Haddad Bichar : Zinder (import-export, change transport automobile)
- Dejean installé à Dosso, puis à Gaya
- Compagnie Française du Niger

L'exportation du bétail et des peaux se faisait principalement en direction du Nigeria qui malgré son propre cheptel et en raison de sa population nombreuse, avait des besoins pratiquement illimités, puisqu'il absorbait les importations du Niger, du Soudan français (actuel Mali), du Tchad et du nord Cameroun. La longueur de la frontière commune Niger- Nigeria (de près de 1 400 km sans aucun obstacle naturel) faisait que les itinéraires d'exportations de tous ces pays passaient par le territoire du Niger. Ce qui présentait cependant le grave inconvénient d'exposer son cheptel à toutes les maladies contagieuses. Les marchés de bétail les plus importants au Nigeria étaient ceux de Kano et de Sokoto où les exportateurs se contentaient le plus souvent de vendre : seuls quelques-uns continuaient de convoier leur bétail jusqu'à la côte, soit par la route, soit par le chemin de fer. Les commerçants du Niger étaient peu attirés par le Dahomey où la consommation intérieure était faible, avec, en plus, un voyage long et pénible. Surtout dans le bas-Dahomey où la présence de la mouche Tsé-Tsé occasionnait une forte mortalité (Moumouni, 1987 : 139- 141). Il faut mentionner que l'exportation du bétail nigérien a connu une évolution au cours des années. Le graphique ci-après permet de se faire une idée de cette évolution :

Figure 4: exportations de bétail de 1932 à 1939



Source : M. Mahamane, p.267.

On constate au regard du graphique ci-dessus que l'évolution de l'exportation du bétail dans les années 1933 ; 1934 et 1935 est forte pour l'ensemble des animaux exportés du Niger. L'exportation des ovins et caprins domine cependant largement au cours de cette période. Cela peut se justifier par le fait que les éleveurs nigériens ne vendent en réalité que le petit bétail. Le gros bétail étant généralement protégé. Il est vendu seulement en cas de grave sécheresse ou devant une impérieuse nécessité pour le propriétaire. L'exploitation du bétail serait beaucoup plus rentable si l'on commercialisait la viande et les autres sous-produits : le lait, beurre, peaux...

-La Viande

Toutes les espèces domestiques dont la consommation est permise par la religion musulmane peuvent être utilisées soit fraîche ou boucanées. La majeure partie de la viande consommée provient des bovins, et seule une quantité moindre est fournie par les petits ruminants et les chameaux (dromadaires). Le choix des bovins est guidé par leur prix relativement bas dans la zone de production, le prix est d'autant plus bas que l'éleveur nomade n'a aucune notion de la valeur marchande de son bétail. Il ne vend que des animaux squelettiques rejetés par les marchands à plusieurs reprises ou accidentés et dont il veut se débarrasser le plutôt possible. Notons que, pendant la saison de pluies, le besoin de l'argent destiné à payer l'impôt est impérieux et l'oblige à vendre des animaux d'assez bonne qualité. Ceci est d'autant plus regrettable que l'activité des marchands locaux est ralentie et presque nulle pendant l'hivernage. L'éleveur vend au premier venu afin de trouver l'argent liquide réclamé par l'administration. En règle générale, la viande boucanée séchée provient de sujets que l'éleveur n'a aucun intérêt à garder plus longtemps : les vieilles vaches ou les chamelles reformées, animaux accidentés ou malades à abattre d'urgence. (H.Baza, 1966 :27). Dans ce domaine, les débouchés sont relativement nombreux, et représentés par les marchés du Nigeria, de l'Algérie, de la Haute Volta (Burkina Faso)⁶ et du Ghana. La situation géographique et démographique du Nigeria, la présence des mêmes ethnies sur son territoire et celui du Niger en font le plus gros consommateur (Bazar, 1966 :28). L'exportation de la viande séchée se fait principalement en direction de l'Algérie et un degré moindre avec le Nigeria. Une quantité importante est destinée à la consommation locale. L'importance du troupeau nigérien nécessite donc que soit considéré de plus près le problème de l'exploitation de troupeau et de la commercialisation du bétail et la viande à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. L'exportation de la viande commencée en 1955 à destination de la Côte d'Ivoire, était assurée par un Européen jusqu'en 1959. À partir de cette date, c'est la Société Nationale de Commerce et de Production du Niger. (COPRO-NIGER) qui a continué l'exportation. En 1968, ce fut la SONERAN qui relèvera la COPRO - NIGER. L'objectif de la SONERAN est de mettre en valeur les ressources animales en créant des ranchs au Niger. Elle doit moderniser la commercialisation et développer l'exploitation en fournissant au consommateur une viande de qualité. Avant 1959, l'exportation de la viande avait un caractère artisanal car il manquait les capitaux nécessaires aux exploitants (Moutard, Sd,1). L'exportation de la viande pouvait être une grande ressource de devise pour le Niger, si les conditions maximales de sa rentabilité sont créées. En ajoutant à la viande d'autres sous-produits de l'élevage comme le lait et le beurre, on est porté à croire que le pays serait à l'abri de certaines difficultés économiques qui le tenaient depuis la colonisation et ce, jusqu'à ce jour.

⁶ La Haute-Volta devient Burkina Faso avec l'avènement au pouvoir du Haut Conseil de la Révolution à la (H CR) suite du coup d'Etat militaire perpétré par le capitaine Thomas Sankara le 4 Aout 1983.

-Le lait / beurre

La production laitière du Niger, de tout temps, est restée au stade de consommation locale. Les différentes autorités qui se sont succédé ont mis très peu l'accent sur la production laitière. Toutefois, au lendemain de l'indépendance, une politique de mise en place des unités industrielles a été prônée. Ainsi une unité de production laitière, notamment l'Office du Lait du Niger (OLANI), a été créé. La production de cette société laitière assurait la satisfaction des besoins des populations des grandes villes en produits laitiers, en particulier la capitale Niamey.

Pour ce qui est du beurre sa production demeure traditionnelle. A l'époque coloniale on obligeait les populations à fournir du beurre à l'administration coloniale. Les commandants de certains cercles comme Say, par exemple, recevaient périodiquement du beurre des populations administrées. Une corvée appelée à l'époque dans les zones peules, comme Tamou : *Nebban Tuba*, autrement dit le « beurre du Blanc ».

Les Cuirs et peaux

Les exportations du bétail sur pied et des peaux vertes ou séchées étaient assez rémunératrices. Pour les peaux une faible quantité, en provenance de l'Ouest de la colonie, était exportée sur l'Europe. Le reste passait par le Nigeria (Moumouni, 1987 : 142). Le domaine des cuirs et peaux a très tôt intéressé l'exportation. Les premières maisons commerciales installées s'y donnèrent à merveille. L'illustre commerçant de Zinder Mallam Yaro, avait dans ses activités commerciales, l'exportation des cuirs et peaux vers le Maghreb avec lequel ce riche homme d'affaire entretenait des relations privilégiées. Dans la région de Maradi, E. Grégoire nous apprend qu'à l'époque le commerce s'effectuait entre Maradi, Kano et Katsina : des petits convois de commerçants se déplaçant à dos d'âne, descendaient à Kano chargés de peaux. (C'était le principal produit d'exportation de la région) et remontaient avec des tissus en coton importés de l'Europe. Ils sillonnaient également les marchés et les villages de brousse où ils achetaient de animaux et des grains qu'ils revendaient par la suite au Nigeria. Il y a parmi ces commerçants des gens qui se sont distingués à l'image de Bauchi installé à Tiberi. Il faisait le commerce des peaux. Il avait quelques acheteurs qui parcouraient la brousse pour lui fournir les peaux (Grégoire, 1990 :59).

En effet, le commerce des peaux est très ancien dans la région de Maradi et s'effectuait pendant très longtemps vers Kano où les peaux étaient ensuite exportées sous le label "Kane-Sokoto".

L'administration coloniale, constatant que la matière première était abondante et de bonne qualité (chèvre rousse) entreprit de le réglementer (en 1953) et en interdit l'exportation au Nigeria. En contrepartie, elle incita les sociétés commerciales à se livrer à la collecte et à l'exportation de ces peaux vers la métropole voire d'autres pays (leur transport se faisait depuis Maradi par avion). La Compagnie du Niger Français, (filiale de l'*United African Company* qui dépendait du groupe *Unilever*, alors une des principales sociétés mondiales du cuir) assurait l'exportation. La Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest(CFAO) et la SICONIGER se lancèrent également dans cette nouvelle activité. La collecte pouvait se faire simultanément à celle des arachides mais avait lieu, d'une manière générale, le plus souvent en période « creuse », après la traite. La commercialisation était libre et ces firmes utilisaient les réseaux d'acheteurs qu'elles avaient établis pour collecter les arachides. Ainsi, Alhaji Daouda achetait d'une part des graines pour la SICONIGER, et d'autre part des peaux pour l'Union Commerciale du Niger (UCN, qui avait été créée par les actionnaires de la SICONIGER pour

faire la commercialisation des peaux), grâce aux nombreux intermédiaires qu'il avait sur les marchés de brousse. Ce commerce des peaux nécessitait plus d'attention que la collecte des arachides. Certains commerçants, peu regardants à l'achat sur la qualité (Celle-ci en déterminait le prix) ont pu faire de mauvaises affaires. C'est pourquoi, ce commerce était fréquemment la spécialité de quelques personnes averties telles qu'Alhaji Mati et Alhaji Yawa. La pratique du crédit était courante et liait ainsi les commerçants aux firmes. Maradi devint, également dans ce domaine, une « plaque tournante » et l'activité d'une société comme l'Union Commerciale du Niger s'amplifia qu'en 1970, lors de la création de la tannerie industrielle qui fit de la ville un des centres de l'industrie du cuir nigérienne. (Grégoire, 1990 :77).

II.1 Les origines, financement mécanisme mise en œuvre

L'Opération Hirondelle est intervenue dans un contexte géopolitique troublé par les vagues successives d'indépendances. Les opérations militaires en Algérie et au Cameroun interdisaient toutes exportations hypothétiques vers une voie Nord ou Est. Quelles sont les causes essentielles de l'Opération Hirondelle ?

II.1.1 Les causes économiques

Les raisons avancées pour justifier l'Opération Hirondelle sont surtout d'ordres économiques. Toute l'argumentation était fondée à démontrer que la voie Zinder- Parakou-Cotonou était économiquement plus rentable que celle de Kano-Lagos. En effet, les arguments fondamentaux d'ordres économiques qui justifiaient le changement de direction pour l'évacuation de l'arachide vers la France sont ceux-ci :

La voie Kano- Lagos était plus longue et donc devait être plus coûteuse que celle de Cotonou, comme le souligne Kimba. En effet, les autorités coloniales soutiennent le prolongement jusqu'au fleuve Niger, afin d'aider à l'évacuation des arachides du Niger....

Nous savons par ailleurs, suivant un rapport de la colonie du Niger que le Dahomey-Niger était considéré comme plus profitable que la voie nigérienne. Les allégations suivantes contenues dans ledit rapport en dit long :

«Dans les décomptes ci-dessus on voit que le tarif spéciale pour les arachides pratiqué par le Réseau Dahomey-Niger est moins élevé que celui du Nigérian- Railway. Pour la gomme, il serait sans doute possible d'avoir plus de profit. C'est pourquoi des exportations suffisantes devaient être prévues en vue d'obtenir un tarif spécial intéressant, sans pouvoir évidemment atteindre les bas prix que le fonds commun des oléagineux a permis d'établir pour les arachides.... »⁷.

C'est des telles idées qui vont motiver la décision dans les années 1950 de détourner la voie du Nigeria au profit de celle du Benin. Les autorités du territoire du Niger insistaient d'ailleurs dans leurs rapports sur la nécessité de lutter contre l'envahissement économique de l'Angleterre et plaçaient la question des chemins de fer au centre de leurs préoccupations économiques. A ce propos, plusieurs arguments étaient avancés, parmi lesquels : Le développement économique

⁷Colonie du Niger correspondance officielle n° 514 du 29 juillet, 1935.

du territoire est intimement lié à l'accroissement des moyens de communication rapides et pratiques ; Le chemin de fer pourra transporter peut-être 20.000 tonnes d'arachides non décortiquées par rail français... ;

À un port français ou encore du Niger à Cotonou il n'y a que 790 km de voie ferrée susceptible d'être réduits à 765 km tandis que de Lagos à Kano, il est de 1250 km... Les avantages de la voie du Dahomey sont multiples : réduction du coût de revient ; itinéraire plus rapide ; économie de temps et de devises ; la sécurité est garantie, puisque le voyage se déroule entièrement en territoire français. » (Kimba, 1987 :2057-2058). Les propos de Kimba indiquent clairement que, l'Opération Hirondelle devait permettre aux autorités coloniales de réaliser des économies importantes. Z. Hadari (1991), poursuit sur les mêmes considérations. Elle rapporte que, l'opération peut permettre une économie de devises puisque toutes les opérations se faisaient en monnaie française. Elle ajoute que selon Yves Pehaut, en 1954- 1955, l'acheminement des arachides par route jusqu'à Kano était payé en Francs CFA, et celui de Kano à Lagos en devises. L'Opération Hirondelle permettait aussi aux transporteurs nigériens jusqu'alors supplantés par les Nigériens d'y participer à leur tour un peu plus. Mieux, la régie Benin-Niger pouvait réduire son déficit d'exportation car avec l'opération on espérait obtenir du FIDES des crédits importants pour améliorer l'axe routier et construire un pont à Malan ville (Harari, 1991 :76-78).

Les arguments avancés sur le plan économique pour la mise en œuvre de l'opération Hirondelle sont justes. Mais une analyse sur le fond laisse percevoir que cette opération a été plus coûteuse qu'elle n'y paraissait. Et, comme le souligne E. Grégoire, malgré que, les coûts de transports par le Dahomey étaient plus élevés que par le Nigéria, l'opération a été poursuivie. Et, jusqu'à l'indépendance du pays, l'Opération Hirondelle a porté sur des tonnages élevés et a représenté d'importantes économies en devises. (Grégoire, 1990 : 60- 68). C'est dire que, le déroulement de l'opération s'est poursuivi en dépit de la faiblesse ou de l'absence de rentabilité économique véritable. Il semble que les mobiles réels du déclenchement de l'opération sont à chercher ailleurs.

II.1.2 Les causes politiques et idéologiques

Les causes politiques et idéologiques sont parmi les mobiles fondamentaux de l'opération Hirondelle au Niger. En effet, la rude concurrence entre Anglais et Français pour la mise en valeur de leurs territoires respectifs amena chacune des puissances à tirer les ficelles de son côté. Ainsi, l'exploitation de l'arachide et particulièrement son évacuation entraîna très vite une mésentente entre les deux pays. La France, colonisatrice du Niger, ne trouvait pas rentable l'acheminement de la production arachidière par la voie du Nigeria colonie britannique.

La France envisageait depuis longtemps de changer l'itinéraire de l'évacuation de l'arachide vers l'Europe. L'Opération Hirondelle intervenue dans les années 1950 était donc l'aboutissement d'une longue intention. Cette intention se justifiait par deux faits importants :

- assurer la pleine souveraineté de la France sur une ressource primordiale pour l'économie de traite qui était à l'ordre du jour à l'époque ;
- détacher les populations du Niger- Centre -Est d'une propension à s'installer dans la colonie du Nigeria.

Cette opération, est donc, il faut le dire, hautement politique pour la France. L'analyse que nous faisons de cette question est qu'en réalité l'Opération Hirondelle est motivée plus par des raisons politiques qu'économiques. On est autorisé à croire, à tort ou à raison que la France voulait simplement rassembler ces deux colonies, notamment le Dahomey et le Niger. Ce qui

lui faciliterait le contrôle de l'exploitation économique de ces deux territoires coloniaux. Toutefois, cette stratégie a permis au Niger d'encourager la production de l'arachide sur l'étendue du territoire en vue de son exportation. L'Opération Hirondelle a été créée pour soutenir l'exportation des produits agros- pastoraux en général et celle des arachides en particulier nécessitant un coût.

II.2 Coût de l'Opération Hirondelle

L'Opération Hirondelle a été coûteuse nous l'avons déjà souligné. Il s'agit ici d'illustrer nos propos à travers quelques exemples. Ainsi, on constate qu'en 1958-1959, le coût des transports de l'Opération Hirondelle atteignit 425 millions de francs CFA alors qu'il n'aurait été que de 267 millions, s'il avait été assuré par la voie du Nigeria. Par ailleurs, les parcours à vide, financièrement supportés par l'opération, étaient nombreux à la montée de Maradi et Zinder. Ils s'élevèrent à l'équivalent de 6 200 tonnes en 1954-1955 et 8 150 tonnes en 1956-1957.

Le coût de l'opération a donc été très élevé, car les distances qui séparaient les régions productrices de l'arachide étaient énormes. Par exemple, le parcours routier Zinder Kano était de 250 km. Celui de Maradi à Kano de 350 km. Celui de Magaria à Kano de 150 km. La distance de Kano à Lagos de 1 126 km (de voie ferrée). A l'inverse la route de Zinder à Parakou était longue de 1 271 km celle de Maradi Parakou de 1 011 km et la voie ferrée de Parakou à Cotonou de 438 km. Le chemin de fer étant plus économique que la route d'une part car la fréquence des rotations était plus intense en Nigeria qu'au Dahomey. D'autre part les prix pratiqués variaient quasiment du simple au double selon que fut empruntée l'une ou l'autre des axes. (Moumouni, 1999 :506-511). Y.PEHAUT (1970), montre que le coût ne permet pas de dégager une marge importante pour l'homme d'affaire utilisant la voie béninoise. Selon lui, le solde après déduction des différentes charges (frais de transport, frais de transit, taxes etc.), que peut obtenir un commerçant varie de 2,5% à 12,5% pour la voie Béninoise et nigériane. Le constat est que le coût est élevé. Les difficultés sont entre autres les suivantes :

- Le coût élevé de transport ;
- La longueur de la voie ;
- L'état de la route.

En dernière analyse on peut dire que le coût n'était pas l'aspect important qui commandait la mise en œuvre de l'Opération Hirondelle. Elle a été, certes, coûteuse, mais ce qui intéressait la France c'est de sortir le territoire du Niger de sa dépendance vis-à-vis du Nigeria. Mais est-ce que cet objectif du pouvoir colonial a été atteint ? La réponse à cette question doit être notre avis nuancée. On peut dire que dans une certaine mesure la France a réussi à sortir le Niger de sa propension à se rattacher du Nigeria Britannique, surtout pour les populations du centre Est (Cela en raison de la proximité géographique, linguistique familiale, ethnique etc.)

La France a pu transférer le poids économique et politique de la zone centre Est vers l'Ouest devenu le fief du pouvoir centralisé suivant le modèle de la France. Mais dans la réalité, cette dépendance persiste de nos jours encore surtout du point de vue économique. Quel a été le mécanisme mis en place pour parvenir à désorienter le chemin de l'exportation des produits agro-pastoraux, en particulier les arachides ?

II. 3 Le mécanisme de l'opération

Au cours de la première traite de 1953-1954, 4 700 tonnes d'arachides des cercles de Maradi et Zinder furent exportés par route de Zinder à Parakou, puis par fer de Parakou au port de Cotonou ; 4700 autres tonnes de marchandises d'importation furent acheminées en retour dans les mêmes cercles. En 1954-1955 12 340 tonnes des arachides de Zinder et Maradi furent exportées, contre 6 140 tonnes de marchandises importées. En 1955-1956, 24 000 tonnes (dont 6 000 du Niger ouest) contre 17 000 tonnes importés (dont 4 000 pour Zinder, 6 000 pour Maradi, 7 000 pour Niamey). En 1956-1957 26 750 tonnes des arachides du Niger-ouest contre 24 000 tonnes de marchandises importées.

L'Opération Hirondelle profitait indiscutablement au *pool* des transporteurs du Niger et du

Dahomey et surtout à la régie du chemin de fer du Dahomey, et ce d'autant plus que le territoire du Niger lui-même n'en tirait réellement pas autant de bénéfice. En effet, la raison mise en avant, pour laquelle l'opération a été montée, à savoir soustraire le pays de sa dépendance vis-à-vis du Nigeria, devenait de moins en moins recevable, les conditions techniques et sociales de la *Nigerian Railway* s'améliorant par ailleurs, progressivement. D'ailleurs, en cas de surcharge, les routiers du Nigeria encore plus nombreux que ceux du Dahomey et du Niger, veillaient à l'expédition des tonnages supplémentaires, et au même prix que par le chemin de fer.

L'acheminement des produits agro-pastoraux vers l'extérieur a été soit par la voie du Nigeria ou celle du Benin dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Hirondelle. Le mécanisme repose sur un cadre institutionnel et la mise en place d'un circuit. Le mécanisme de mise en œuvre du point de vue trajet utilise route (pour tout le trajet du Niger jusqu'à Parakou). A partir de Parakou le rail prend le relais en direction de Cotonou où l'acheminement vers la métropole se faisait par voie maritime. Le trajet se présente comme suit selon un document d'archive de la colonie du Niger. Par exemple, pour l'acheminement de la gomme arabique de Tillabéry à Cotonou. Le transport du trajet Tillabéry à Gaya via Niamey est assuré par Chaland par la voie fluviale. L'étape Gaya Tchaourou, c'est l'automobile qui était utilisée. Le chemin de fer prend le relais jusqu'à Cotonou où les navires se chargent de l'acheminement en métropole⁸.

Pour ce qui est du cadre institutionnel et réglementaire, il faut noter que l'opération est mise en œuvre par les autorités qui définissaient : les marchés, les prix, et l'ouverture de la campagne de traite chaque année. Toute la chaîne administrative était impliquée dans la gestion de la traite : du gouverneur général de l'AOF basé à Dakar, au gouverneur de la colonie en passant par les commandants de cercles et les chefs traditionnels de différentes localités impliquées dans la traite. Les organismes stockeurs se chargent de la collecte au niveau des producteurs. Il existe une chaîne qui va du producteur aux commerçants, puis aux structures agréées par l'État pour l'exportation comme CFAO et les autres compagnies commerciales implantées au Niger.

Après les indépendances l'État créa une société pour s'en occuper, notamment la SONARA.

La carte qui suit donne des informations sur la commercialisation à l'intérieur du Niger et permet de comparer les tonnages d'exportation par zone de production.

⁸ A NN 4 Q1.4 portant sur le transport des produits d'exportation (arachides, gomme arabique)

Conclusion

Les exportations des produits agro-pastoraux a été favorisée par la politique coloniale d'exploitation économique. Cette politique était à la base de l'introduction des cultures de rente comme le coton, la canne à sucre mais surtout les arachides. Les différentes cultures introduites par la métropole font l'objet d'exportation. Les arachides constituaient la première culture industrielle du Niger et tenait le flambeau de l'exportation des produits de la colonie. Les produits pastoraux sont aussi associés aux exportations des produits agricoles. Parmi ces produits, le bétail et les cuirs et peaux occupèrent une place non négligeable. L'exportation de ces produits se faisait essentiellement vers le Nigeria voisin. La politique de l'occupation effective des territoires prônée par les clauses de Berlin., et surtout la politique de l'exploitation économique de territoires par les puissances occidentales, provoqua une certaine rivalité entre les puissances impérialistes, qui cherchaient, chacune en ce qui la concerne la mise en valeur économique de son territoire. Dans cette optique, la France décida de transférer la voie d'acheminement des produits agro-pastoraux par la voie du Dahomey, un de ses territoires en quête de développement. Elle orienta les produits d'exportation du Niger qui étaient à l'époque essentiellement des produits de l'agriculture et de l'élevage vers la Côte Dahoméenne au lieu du Nigeria traditionnellement. L'Opération Hirondelle, organisée à cet effet, avait des motivations politiques, même si les raisons qui justifiaient sa mise en œuvre étaient présentées comme économiques. Une divergence idéologique, surtout la divergence d'intérêt étaient parmi les raisons qui justifiaient la mise en œuvre d'une telle opération qui fut poursuivie, selon certains avis, malgré l'évidence du manque de rentabilité. Il est cependant évident que le coût en comparant les deux voies pour un homme d'affaire l'opération était une aberration. Car il était excessivement cher d'importer ou d'exporter via Benin que Nigeria. Toutefois, cette opération a permis une évolution des productions et des exportations. Elle eut des impacts multiformes qui seront traités dans la suite de la deuxième partie de ce travail.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- A. SANCHEZ LLOSA D.B., *et al expérimentation sur la canne à sucre au Niger campagne 1972- 1973 rapport de synthèse 1969- 1973*. Niamey, 121p.
- A.N.N.: Répertoire des archives série Q affaires économiques. Direction des archives nationales, Niamey, 2000, 100 p.
- A.N.N.R 644 Gouvernement générale de l'AOF, *la rentabilité de l'opération Hirondelle* A.N.N. 1Q36.1. Bureau des Affaires Economiques : *traite des arachides, 1944- 1945*
- ANDRE A., *La rentabilité de « l'opération Hirondelle »*. Rapport de mission du 10 septembre au 1^{er} octobre 1955, Dakar, 1955, 67p.
- BAZA, H., *Conservation et commercialisation des viandes au Niger*. Thèse de doctorat, école internationale de vétérinaire Toulouse, 1966, 61p.
- GANDAH H.S., *L'arachide au Niger*. Mémoire de DEA, Université Paul Valéry, Montpellier, 1977, 32 p.
- GOBI S., *Le destin nigérien « le douloureux enfantement de la Ve République »*. Niamey, NIN, 2002, 176 p.

GREGOIRE E., *Les Alhazai de Maradi Niger, histoire d'un groupe de riches marchands*. Éditions ORSTOM, (réédition), 1990. 228 p.

HADARI Z., *Culture de l'arachide et mutations socio-économiques dans le Niger central : région de Maradi (1920- 1962)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Niamey, 1991, 118p

KIMBA I., Formation de la colonie du Niger : 1880- 1922, *Des mythes à la politique du « mal nécessaire »*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris VII, 1987, Vol V.

- *Loi de 1959 créant l'Organisation Commune Dahomey- Niger(OCDN) ;*
- *Loi n°62 /119 du 28 mai 1962 créant la COPRO- NIGER*

MAHAMADOU E., *Politique de commercialisation des produits agricoles au Niger*. Mémoire de fin de cycle ENA Sup, 1988